

# FEUILLE DE LOUPS...

n°2

Informations de la commune d'Ailleux

Juin 2021



## Elections des 20 et 27 juin 2021

Double scrutin et protocole sanitaire

Les dimanches 20 et 27 juin prochains, les électeurs sont appelés aux urnes pour deux élections différentes. Ce seront donc deux bulletins de vote à glisser dans deux urnes séparées. Compte-tenu du contexte sanitaire, ces élections sont aussi soumises à un protocole d'organisation strict.

**Tout sera mis en place pour que vous veniez voter en toute sécurité !**

N'oubliez pas  
de vous munir  
de votre carte  
d'électeur !



### Elections départementales

#### Pourquoi ?

Pour élire pour les 6 prochaines années les 2 conseillers de notre canton (n°2 de la Loire, canton de Boën-sur-Lignon) qui siègeront au Département de la Loire.

Pour chaque canton (21 au total sur notre département), un binôme femme-homme est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

#### Combien de tours ?

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour (dimanche 20 juin), il est procédé à un second tour (dimanche 27 juin). Seuls les binômes ayant recueilli un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits pourront se maintenir au second tour.

#### Quels sont les candidats ?

Sur notre canton, 4 binômes sont candidats. Vous pouvez retrouver leurs programmes dans vos boîtes aux lettres, sur les réseaux sociaux, sur leurs sites internet ou sur le site du Ministère de l'Intérieur (<https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/elections-departementales-2021/>)

### Elections régionales

#### Pourquoi ?

Pour élire pour les 6 prochaines années les conseillers qui siègeront à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

#### Combien de tours ?

Si, au premier tour (dimanche 20 juin), une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), elle obtient 25% des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante (dimanche 27 juin). Les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages.

#### Quels sont les candidats ?

9 listes s'affrontent dans notre région. Vous pouvez retrouver leurs programmes dans vos boîtes aux lettres, sur les réseaux sociaux, sur leurs sites internet ou sur le site du Ministère de l'Intérieur (<https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/elections-regionales-2021/>)

# Campagne nationale de vaccination contre le covid-19

Se vacciner, se protéger

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, de votre carte vitale et éventuellement d'un résultat antérieur positif à un test de dépistage covid



## La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

| Mon âge                   | Ma situation  | Janssen ou AstraZeneca   | Moderna   | Pfizer-BioNTech                                    |
|---------------------------|---|--|---|--|
| <b>0 à 15 ans inclus</b>  |   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner   |   |  |
| <b>16 à 17 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé<br><br>J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner   |   |  |
| <b>18 à 54 ans inclus</b> | Quelle que soit ma situation  |  | ✓<br>• Mon lieu de soin<br>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)<br>• Médecin du travail<br>• Pharmacie<br>• Centre de vaccination (2 <sup>o</sup> e dose uniquement) | ✓<br>• Centre de vaccination<br>• Mon lieu de soin |
| <b>55 ans et plus</b>     | Quelle que soit ma situation  | ✓<br>• Mon lieu de soin<br>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)<br>• Médecin du travail<br>• Pharmacie<br>• Cabinet infirmier ou sage-femme<br>• A domicile | ✓<br>• Mon lieu de soin<br>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)<br>• Médecin du travail<br>• Pharmacie<br>• Centre de vaccination (2 <sup>o</sup> e dose uniquement) | ✓<br>• Centre de vaccination<br>• Mon lieu de soin |

### N.B. :

- Les personnes (de 16 ans et plus) ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou test antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 3 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée à partir du 2<sup>e</sup> trimestre.
- Les proches (de 16 ans et plus) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée et selon les modalités d'administration des différents vaccins.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :

[www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)



Et même vaccinés, gardons les bons réflexes : restons prudents !



# Le Tour du Forez fait escale à Ailleux

C'est l'évènement de cet été : Le Tour du Forez passe par les 87 communes de l'agglomération Loire-Forez. Le 5 juillet, c'est notre village qui sera à l'honneur !

Cet été, pour la deuxième année consécutive, le Foreztival n'aura pas lieu en raison du contexte sanitaire et des protocoles d'organisation drastiques imposés aux festivals. Mais hors de question pour les organisateurs (l'association FZL) de laisser une année de plus le partage et la culture au placard ! Ainsi, c'est un Tour du Forez au sens littéral qui a débuté le 2 juin et qui s'achèvera le 8 août : 87 évènements culturels **gratuits**, un pour chacune des 87 communes de notre territoire.

**Rendez-vous lundi 5 juillet !**

LE TOUR  
DU FOREZ



LE TOUR  
DU FOREZ

## Exposition photo et patrimoine paysan à l'honneur

Connaissez-vous les maisons à "être" traditionnelles du Forez ?

Le Pays d'art et d'histoire du Forez vous embarque sur le territoire afin de **vous partager l'architecture typique et locale** retraçant l'histoire des habitants.

A la suite de cette visite, une **exposition photo de portraits de paysans** sera proposée par le photographe Vincent Chambon.

Une journée immersive valorisant le patrimoine bâti du Forez à ne surtout pas manquer !

**Exposition photo à l'église - Gratuite**  
Ouvverte à tous

**Visite de 18h à 19h30 - Gratuite**

**Réservation obligatoire** auprès des organisateurs  
(04 77 76 69 44 ou <https://www.letourdufactorez.fr/>)

## INFORMATIONS COVID-19



Port du masque et respect des distanciations sociales



Horaires adaptés au couvre-feu conformément au calendrier de déconfinement



Le programme (horaire, lieu, etc.) est susceptible d'évoluer en fonction des mesures sanitaires ou de la météo. Avant de vous rendre à un évènement, merci de consulter notre site internet qui sera mis à jour quotidiennement



Réservation gratuite en ligne obligatoire sur la majorité des évènements (ouverture progressive des billetteries et adaptation des jauges)

### Les autres dates près de notre village

#### 23 juin : Bussy-Albieux

Atelier graff jeune public Forez Colors sur inscription

#### 7 juillet : Arthun

Ateliers zéro déchets Multi-Bees (à la Réserve de Biterne)

#### 30 juillet : Saint-Sixte

Funky Roller party, Djset funk IBK

#### 4 août : Cezay

Journée familiale autour des jeux

## Ailleux Animation

*Les dernières informations de l'association*

Compte-tenu des mesures sanitaires et protocoles d'accueil du public et d'organisation d'évènements, la fête du village n'aura pas lieu cette année.

Nous espérons tous un retour progressif à la vie normale afin de reprendre nos activités et nos évènements conviviaux dès que possible !

## Bloc-notes

*Cette rubrique vous est ouverte pour faire circuler des informations !*

### Et si on chantait ?

Colette Morel vous suggère de se retrouver en toute simplicité (dès que possible) pour des moments de convivialité : essayons de démarrer **une chorale à Ailleux**, ouverte à toutes et à tous.

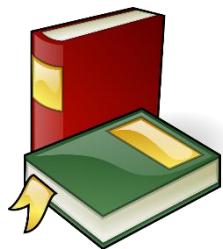
Colette vous propose une chorale adultes et également une chorale enfants.

Au plaisir de se retrouver !

Pour la contacter : 06 47 16 95 67 - 04 77 97 03 29



### Recherche d'un fascicule disparu



Il y a plusieurs années, Michel Simon et Edouard Crozier ont réalisé un inventaire des croix et du patrimoine religieux de notre commune. Gentiment, ils avaient déposé leur ouvrage en mairie, afin que celui-ci soit conservé à l'abri et puisse servir de source pour les recherches d'autres personnes. Ce document a été emprunté quelques fois par des personnes de la commune qui l'ont ensuite restitué à la mairie. Toutefois, le fascicule a dû être emprunté une nouvelle fois mais n'a pas été rendu depuis. **Si l'un ou l'une d'entre vous sait où il se trouve, merci de le déposer en mairie dès que possible.** Il ne vous sera pas tenu rigueur de cet oubli, l'important étant que le document retrouve sa place bien au chaud dans le dossier du patrimoine pour y être conservé de longues années !

## Lecteurs, rédacteurs...

*Participez activement au Bulletin des Loups et aux Feuilles de Loups*

Vous avez des informations à communiquer aux habitants d'Ailleux ?

Vous souhaitez diffuser des articles dans le *Bulletin des Loups*,  
sur quelque thème que ce soit ?

**N'hésitez pas : ces supports sont les vôtres !**

Envoyez-nous votre contenu à l'adresse mail [ailleux.communication@gmail.com](mailto:ailleux.communication@gmail.com)

Nous ferons de notre mieux afin de le diffuser dans les prochains numéros.

Par avance un grand merci pour votre participation !